

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**Avis relatif à la tarification des chaussures thérapeutiques de série à usage prolongé (CHUP) pour adulte DELYA\_HV, SHIRLEY\_HV et VANINA\_HV visées à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale**

NOR : SSAS2213066V

En application, d'une part, de la convention entre le comité économique des produits de santé et :

- la société FARGEOT & CIE,

et, d'autre part, par décision du comité économique des produits de santé, en l'absence de convention entre le comité économique des produits de santé et :

- la Chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP) ;
- la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) ;
- le Syndicat national de l'orthopédie française (SNOF) ;
- l'Union syndicale des pharmaciens d'officine (USPO),

le tarif et le prix limite de vente (PLV) au public en euros TTC et le prix de cession en euros HT des produits visés dans le tableau ci-dessous sont fixés comme suit :

CODE	DÉSIGNATION	Prix de cession en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
2179990	CHUP, adulte FARGEOT, DELYA_HV, la paire	66,00	55,02	101,28
2126337	CHUP, adulte FARGEOT, SHIRLEY_HV, la paire	66,00	55,02	101,28
2154322	CHUP, adulte FARGEOT, VANINA_HV, la paire	66,00	55,02	101,28